

LE CHÂTEAU-LE-DUC À UCIMONT

Le site du *Château-le-Duc* à Ucimont occupe un mamelon ovale, culminant à un peu plus de 382 m et enclavé entre trois vallées confluentes. La plus importante, à l'est, est formée par le Grand Ruisseau qui dévale du Menuchenet, au nord, pour passer avec ses affluents au *Bauvo Moulin* pour se jeter ensuite dans la Semois (fig. 43).

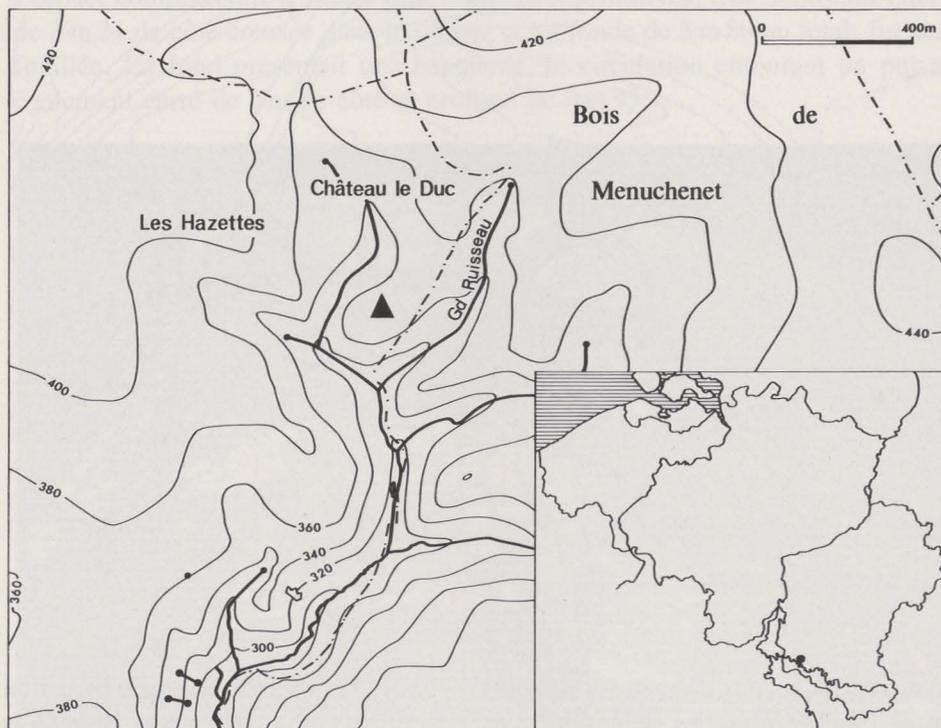


Fig. 43. Carte de situation.

Des pentes abruptes protègent la fortification de toutes parts, sauf au nord-est, dans la direction du plateau de Mogimont. Cette partie faible de la fortification a reçu, au cours des temps, plusieurs remparts de protection et concentre la voie d'accès et les ouvrages nécessaires pour verrouiller l'entrée. Un rempart de terre ceint toute la colline sauf au sud-ouest, où des ardoisières, depuis longtemps abandonnées, ont entamé l'intégrité du site. L'intérieur même, de cet éperon barré, soit 1 ha 06 a, porte les traces de l'exploitation du schiste; il est sillonné, d'est en ouest, de longues tranchées établies dans une direction parallèle à celle de la schistosité. La moitié de la surface intérieure est ainsi bouleversée à jamais.

Déjà entre 1954 et 1956 et à l'instigation de M. J. Breuer, quelques sondages furent entrepris sur le site du *Château-le-Duc*. Ils permirent d'orienter très utilement les recherches de 1979.

Dans une première période, un mur maçonné barre le front d'accès (fig. 44). La muraille est érigée en schiste assemblé au mortier rose — chaux mêlée à du sable rouge extrait dans les environs immédiats — et sa largeur atteint 2 m pour une longueur totale de 48 m 25. Elle est flanquée à chacune de ses extrémités d'une tour

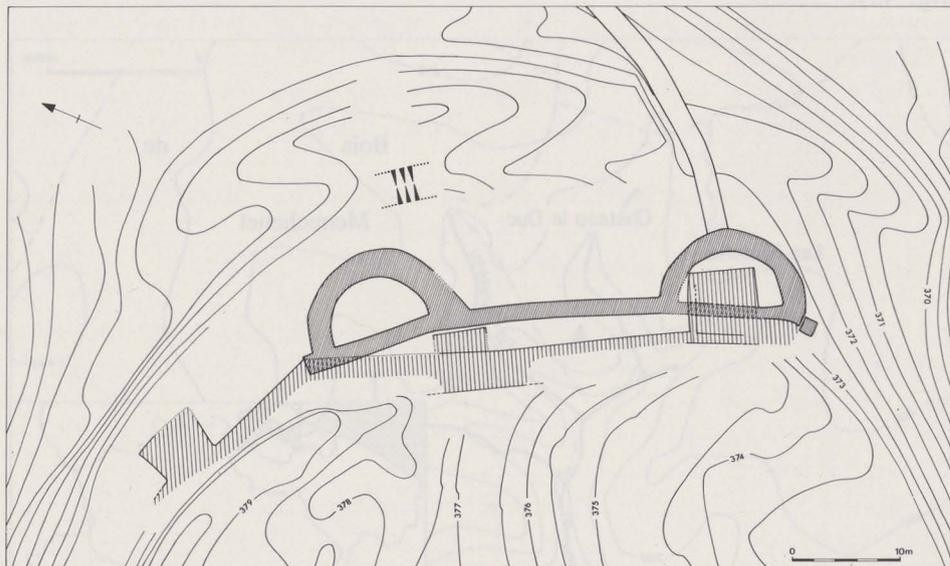


Fig. 44. Plan de fouille.

semi-circulaire, aux diamètres respectifs de 13 m 80 et de 15 m. Après destruction de ce premier mur, les défenseurs ont construit un second rempart de pierres sèches, en retrait sur le premier, libérant ainsi une plate-forme de circulation de près de 2 m 50 de largeur. A cette occasion, le rempart est fortement allongé vers l'ouest pour atteindre une longueur totale d'au moins 67 m 25. Cette muraille est large de 4 m et son blocage interne est fait de dalles de schiste disposées en arêtes de poisson. Des tours garnissent également ses extrémités, leur plan s'inscrit dans un carré de 6 m de côté et vers le milieu de ce nouveau front, légèrement en retrait d'une des tours primitives semi-circulaires, un renforcement localisé de la maçonnerie fait aussi songer à une base de tour. Il semble, pour l'instant, que ce rempart forme un massif à l'endroit du front d'accès et qu'il se réduise à un simple parement là où s'amorce la levée de terre ceinturant toute la fortification. Cette dernière fit aussi l'objet d'une coupe stratigraphique dans laquelle se distinguent également deux périodes de construction. La plus ancienne recéait encore un radier de

poutres parallèles, longues de 2 m, posées sur un noyau formé d'un amas de pierres, vestiges d'un front primitif.

Devant ces ouvrages fortifiés étaient disposées deux levées de terre que sépare un fossé (fig. 45). Le rempart extérieur, large de près de 11 m développe encore une hauteur maximale de 2 m 25 pour une longueur totale de 97 m. Un fossé taillé dans le schiste et large de 3 m 75 pour une profondeur de 0 m 65 sépare cette première levée d'une autre moins bien conservée et constituée de terre rapportée sur une hauteur d' 1 m pour une largeur de 5 m. Cet ouvrage de terre occupe l'espace compris entre les deux tours maçonnées primitives. Une imposante citerne de 3 m 24 de côté creusée dans le schiste et profonde de 3 m 80 au total, fut aussi fouillée. Le fond présentait une banquette de circulation entourant un puisard également carré de 2 m de côté et profond de 0 m 95.



Fig. 45. Vue générale des vestiges, vers le nord.

L'absence totale de découvertes sur une superficie systématiquement fouillée de 20 ares ne facilite pas l'établissement d'une chronologie. La « découverte » en 1967 d'une monnaie de Valentinien I, frappée à Arles, (364-375) et plusieurs fois citée depuis dans diverses publications, vient en fait, aux dires même de l'inventeur, du site bien connu de Chameleux (Florenville). L'origine gallo-romaine de la fortification, si souvent affirmée sur cette base, peut donc être écartée. La mise en œuvre des matériaux et l'aspect général de la fortification ne revêtent d'ailleurs aucun aspect gallo-romain, même tardif. En 1606, « quelque quantité de deniers

« fut » trouvé es murailles et ruines du chateau de Vivier le Ducque », mais aucune description ne nous en est malheureusement restée⁽¹⁵⁾. Le « Livre et Recueil de la duché et pays de Bouillon » rédigé vers 1574 signale la fortification en ces termes : « ... sur le Ban l'Evesque y at ung lieu appellez le Casteau le Duc situé entre Ucimont, Sansanru et l'une des forest d'Ardenne appellée le Menu Chaynoy, appartenant à sa Grâce Révérendissime et Illustrissime de Liège: lequel chaistiau est de grande apparence et grandeur selon que on peust voir par les ruines ». Cette mention tardive est la seule connue et l'absence d'autres textes d'archives, l'impossibilité d'insérer le site dans une seigneurie médiévale existante, l'ampleur des vestiges et sa typologie plaident pour une origine au haut moyen âge.

Le site a fait l'objet d'un aménagement complet, les levées de terre, les murailles et la citerne ont été restaurées. Le *Château-le-Duc* trouve ainsi sa place dans un circuit touristique élaboré par l'administration des Eaux et Forêts. Des travaux seront encore nécessaires pour compléter la fouille.

A. MATTHYS, G. HOSSEY

¹⁵ Communication M. P. Bodart (Bouillon).